

# Patrie et liberté

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 26

PDF erstellt am: **29.09.2023**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182822>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Patrie et Liberté.

Chaque année, avec la belle saison, nous revient la célébration des fêtes de nos sociétés populaires, abbayes, cordons, prix de jeunesse, etc., etc.

Ces sociétés nées de circonstances et de besoins divers, ont le plus souvent pour but de développer le goût du tir et de resserrer les liens qui unissent les citoyens entre eux.

Généralement, ces fêtes ont lieu le dimanche et attirent les promeneurs du rayon par l'appât d'un joyeux banquet ou d'un bal en plein air. A ceux qui ne prennent part ni à l'un ni à l'autre, il est offert gratuitement un peu de musique et quelques aperçus de civisme.

La patrie, la liberté, l'égalité, la fraternité, quelquefois un brin de concorde, constituent ordinairement le fond des harangues que nous faisons à ces occasions et que nous dissimulons sous le nom de toasts.

La fumée de notre petit blanc aidant, l'âme des orateurs s'échauffe, s'anime, et l'amour de la patrie et de la liberté s'échappe par tous les pores. C'est l'heure où l'on foudroie les tyrans, où l'on écrase les despotes, et où l'étranger, cet ennemi constant et impersonnel, tombe frappé sous la balle du soldat citoyen.

Alors on entend des tirades comme celle-ci :

« Si jamais le Moscovite venait nous attaquer à la tête de ses hordes sauvages, notre beau Rhin, gonflé des cadavres de nos agresseurs, irait montrer aux peuples du nord la puissance de notre bras!! »

C'est vraiment une chose étrange, que notre printanière passion pour la liberté. Pendant trois mois, cette incomparable déesse court le pays, l'œil en feu, les cheveux au vent, vers le nord, vers le midi, sur les monts, dans la plaine, partout. Sur ses pas l'enthousiasme éclate; on l'acclame, on la fête, et souvent le peuple dans ses bruyantes carresses chiffonne sa tunique sans effaroucher sa pudeur.

Barbier l'a bien dit :

..... La liberté n'est pas une comtesse  
Du noble faubourg Saint-Germain,  
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,  
Qui met du blanc et du carmin;  
C'est une femme forte.....

Bien forte en effet, car sans cela elle succombe-

rait sous l'effusion des baisers souvent par trop démocratiques de ses adorateurs.

Et puis, c'est une si bonne nature, notre liberté! elle a un caractère si facile qu'on peut lui dire bien des choses avant qu'elle ne se fâche.

Pourtant parfois le rouge lui monte au visage. Témoin l'autre jour dans une des fêtes populaires dont j'ai parlé plus haut. On avait invité, paraît-il, le Conseil d'Etat à se faire représenter au banquet. Mais autres temps, autres mœurs! celui-ci n'avait pas trouvé convenable de le faire.

Un pareil affront ne pouvait passer inaperçu. Aussi un des principaux orateurs de la fête s'écria de la tribune la voix pleine d'une sainte indignation :

« Voyez, citoyens, où est tombée la démocratie! voyez le cas que la première autorité du pays fait de nos réunions populaires! (bravo! bravo!). Voyez le courant aristocratique s'implanter chez nous! (bravo! bravo!). »

C'est à ce moment-là que j'ai vu la liberté rougir. — Et franchement il y avait de quoi.

Se figure-t-on le Conseil d'Etat s'éparpillant chaque dimanche pour aller festoyer aux quatre coins du pays, et chacun de ses membres portant un toast dans sa poche si ce n'est dans son cœur. Car évidemment toutes les sociétés militaires ou autres ont le même droit aux honorables visites de nos autorités supérieures.

Mais une autre humiliation t'attendait, ô Liberté!

On devait, comme le veut la coutume, porter un vivat au roi de la fête, c'est-à-dire au tireur le plus heureux.

Le citoyen qui en fut chargé dit entre autres choses :

« Au moins celui-là (le roi) ne fera pas comme les autres rois de la terre qui vivent aux dépens de leurs sujets, il saura mettre la main dans la poche pour abreuver son peuple! » (bravo!).

« A la santé, non pas des rois qui vivent de la sueur du peuple, mais des rois d'un jour qui lui donnent à boire!! (bravos frénétiques). »

Voilà qui s'appelle parler sans ambages, ou je ne m'y connais pas.

Et sur ce, j'ai vu la Liberté se voiler la face!

Therme-de-Lessus, juin 1874.

L. C.